



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Permabond ET5161B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond ET5161B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Colle époxyde à deux composants.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

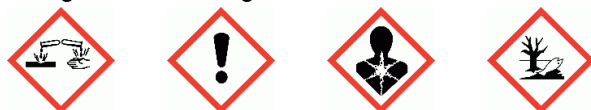
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361d

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H332 Nocif par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Permabond ET5161B

Mentions de mise en garde	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contient	FATTY ACIDS, C18 (UNSATURATED), REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE, SALICYLIC ACID, 3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)
Mentions de mise en garde supplémentaires	P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

FATTY ACIDS, C18 (UNSATURATED), REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE	30-60%
Numéro CAS: 1226892-43-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487013-43-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
Classification Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	

Permabond ET5161B

SALICYLIC ACID			10-30%
Numéro CAS: 69-72-7	Numéro CE: 200-712-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486984-17-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361d			

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)			5-10%
Numéro CAS: 111-40-0	Numéro CE: 203-865-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473793-27-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Brûlures chimiques. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Peut provoquer les lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
---------------------------------------	--

Permabond ET5161B

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Laver la zone avec de l'eau et du savon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhésif. Agent d'étanchéité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

FATTY ACIDS, C18 (UNSATURATED), REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE (CAS: 1226892-43-8)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour

PermaBond ET5161B

PNEC	eau douce; 25.4 µg/l
	eau de mer; 2.54 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 5.57 mg/l
	Sédiments (eau douce); 99.4 mg/kg, dw
	Sédiments (eau de mer); 9.94 mg/kg, dw
	Sol; 9.44 mg/kg, dw

SALICYLIC ACID (CAS: 69-72-7)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.2 mg/l
	eau de mer; 0.02 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 162 mg/l
	Sédiments (eau douce); 1.42 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.142 mg/kg
	Sol; 0.166 mg/kg

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE) (CAS: 111-40-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 92.1 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.87 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2.6 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11.4 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.1 mg/cm ²
PNEC	eau douce; 0.56 mg/l
	eau de mer; 0.056 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 6 mg/l
	Sédiments (eau douce); 1072 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 107.2 mg/kg
	Sol; 7.97 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques
appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Permabond ET5161B

Protection des mains	Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.
Protection respiratoire	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Ambré.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	$>100^{\circ}\text{C}$
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.1
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non disponible.

Permabond ET5161B

Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	≈300000 mPa s @ 23°C
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
---------------------	----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Résines époxydiques
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.
-----------------------	---

Autres effets sur la santé	Susceptible de nuire au fœtus.
----------------------------	--------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
-------------------------	--

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Aucunes dans les conditions normales.
-----------------------	---------------------------------------

Inhalation	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
------------	---

Permabond ET5161B

Ingestion	Provoque des brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Ce produit est sévèrement irritant. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

FATTY ACIDS, C18 (UNSATURATED), REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 000,1 mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Méthode: OCDE 404, Lapin Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun test n'est nécessaire. Corrosivité des yeux supposée.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL ≥ 30 - < 100 mg/kg/jour, Orale, Rat P

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: ≥ 150 mg/kg/jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

PermaBond ET5161B

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

SALICYLIC ACID

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 891,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Fortement irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Données de références croisées. NOAEL 500 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Données de références croisées. Etude sur trois générations - NOAEL 75 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F2

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 75 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données de références croisées. NOAEL 45.4 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat NOAEC 635 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)

Permabond ET5161B

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 620,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 045,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 0,3

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Corrosif

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOEL 56.3 mg/kg, Cutanée, Souris

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur une génération - NOAEL 30 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 100 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 70 mg/kg p.c. /jour, Orale, NOAEL 114 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, NOEC 550 mg/m³, Inhalatoire,

Permabond ET5161B

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

FATTY ACIDS, C18 (UNSATURATED), REACTION PRODUCTS WITH DIETHYLENETRIAMINE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.19 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.18 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 47.6 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, : 25.5 mg/l, Daphnia magna

SALICYLIC ACID

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CE ₅₀ , 48 heures: >500 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 870 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >100 mg/l, Desmodemus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: 380 mg/l, Pseudomonas putida

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 10 mg/l, Daphnia magna
---	--

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 430 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)
--------------------------	---

Permabond ET5161B

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	NOEC, 48 heures: 32 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 1164 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 17 heures: 1.7 mg/l, Pseudomonas putida
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: > 10 mg/l, Gasterosteus aculeatus (épinoche)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	LOEC, 21 jours: 11.3 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

SALICYLIC ACID

Biodégradation Eau - Dégradation >90: 4 jours

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)

Biodégradation Eau - 0%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - log K_{oc}: >= 3.4 <= 4.6 @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Permabond ET5161B

Information générale	L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.
Méthodes de traitement des déchets	Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Classe déchet	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (contains 2,2'-Diaminodiethylamine)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).

Permabond ET5161B

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40.
Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37.
CHIP for everyone HSG228.
Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 24/04/2020

Révision 2

Remplace la date 31/05/2019

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.